



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
BOUCHES-DU-RHÔNE

Assemblée Générale des agents des Maisons du bel âge : une instance investie, des propositions constructives...!

Vendredi 20 octobre 2023 les agents des Maisons du bel âge étaient conviés par la CGT à une assemblée générale afin de faire le point sur les conditions d'exercice, de mettre en exergue les points forts et les difficultés rencontrées et enfin d'agir pour solutionner les problématiques soulevées.

Point poste et temps de travail

De nombreux agents exerçant leurs missions sur des MBA Point Poste ont très justement exprimé une difficulté persistante entre le règlement spécifique temps de travail acté le 9 novembre 2022 et la réalité du travail en Point poste.

Les nouvelles sont les suivantes : la collectivité a décidé de prendre en compte cette problématique et a convié les organisations syndicales à reparler du règlement spécifique MBA Point Poste le mardi 31 octobre 2023.

Il semblerait qu'une partie de nos revendications soit entendue au moins pour le quart d'heure précédent l'ouverture. Reste les 10 minutes supplémentaires que nous réclamons après 17h00. En effet, le temps de raccompagner le public, de terminer un atelier ou un entretien, l'horaire de fermeture dépasse souvent de quelques minutes... Ainsi il est fréquent que la clôture de la caisse et la fermeture de la MDA se fasse autour de 17h10 - 17h15 ; c'est pourquoi notre syndicat et les agents sollicitent 10 minutes supplémentaires le soir en cas de dépassement.

Par ailleurs, le bilan de l'activité démontre que le public qui se présente le samedi matin est plutôt un public Point poste, et que lors des fermetures du samedi matin le public se reporte de manière naturelle sur le lundi.

Sur le plan global la question des samedis travaillés mérite d'être à nouveau posé.

L'ouverture du lundi permettrait la mise en place d'ateliers ou d'activités supplémentaires. On sait combien les personnes sont isolées et l'ouverture dès le lundi matin suite à un week-end peut être essentielle.

La question des samedis travaillés précédents ou suivants un férié devrait être elle aussi réglée par un règlement revisité.



Les Points poste face au nouveau logiciel

Les agents présents ont très justement fait remonter une nouvelle procédure d'enregistrement des clients mise en place le 19 septembre dernier et extrêmement chronophage. En effet, il s'agirait de consignes données par la poste pour qu'à chaque client – au-delà d'une incitation de vente de certains produits déjà identifiés comme lettre service par exemple – une fiche client soit renseignée avec le nom, le prénom, l'adresse, le mail, et le téléphone...

Les agents du Département sont donc soumis à de nouvelles injonctions inacceptables. La CGT a décidé avec les agents d'informer notre collectivité de ces nouvelles directives et de l'utilisation de nos agents à des fins commerciales par la poste (les personnels de la poste de rattachement recevraient une prime à chaque vente effectuée par nos personnels).

La gestion annuelle des colis de Noël

Ce cadeau de fin d'année si cher aux personnes âgées, demande dans de nombreux lieux une organisation et une logistique particulièrement lourde. En effet, certaines MBA dépassent les 1 000 demandes de colis par an ce qui nécessite la mobilisation de tous les agents, une manutention difficile et le recours à des renforts. Si cette activité est évidemment liée aux missions MBA, le manque de personnel, le turn-over important impacte les agents présents qui se découragent par endroit.

Notre syndicat avec les agents présents ont décidé de mettre en exergue la situation de la permanence colis d'Arles, où la demande est très forte depuis le retrait de la Commune d'Arles et où seul un agent est présent. Les conditions de sécurité sont pour le moins extrêmement faibles.

Rappel : certaines MBA ouvre des journées entières avec un seul personnel.

Les effectifs et l'équipe mobile : un problème de personnels récurrent

La vie des MBA a été marquée ces derniers mois par un problème récurrent de personnel qui entraîne le déplacement des agents d'une MBA à l'autre pour pouvoir assurer l'ouverture du service. Nous sollicitons donc un renforcement de l'équipe mobile qui n'arrive plus à faire face à toutes les absences.

Par ailleurs, pour tous ces agents mobiles, nous sollicitons l'octroi de la prime 60 € car ils remplacent aussi les points postes et ont les compétences pour pouvoir faire fonctionner la poste. Pour cette équipe mobile également nous demandons à revoir le rattachement administratif car aujourd'hui le dispositif acté ne permet qu'à très peu d'entre eux de faire valoir leurs frais de déplacements.

Enfin, certaines MBA ont une activité dans les missions qui sont plus clairement positionnées sur du social. Par exemple à la Belle de Mai le nombre d'accueil des personnes en détresse est extrêmement important. Nous sollicitons une reconnaissance de cette problématique.

La formation à l'accueil du public sera, après la formation aux écrits professionnels, un élément essentiel pour les agents en contact avec les plus précaires... Nous en sollicitons la mise en place.